

Avis au public

Conformément aux dispositions de l'article 41 du décret-loi n°2011-88 du 24 septembre 2011, relatif à l'organisation des associations, Swisscontact Tunisie informe le public des subventions et dons étrangers reçus durant les mois de mars et avril 2025.

Période	Origine/Source	Montant en CHF	Montant en TND	Objet
Mars 2025	Swisscontact – Fondation Suisse pour la Coopération technique -Zurich	30 000,000	102 880,660	Financement des activités des projets mis en œuvre par Swisscontact.
		10 000,000	34 293.550	Financement des activités de l'association dans le domaine de la promotion des exportations.
	Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle (IPI)	40 000,000	137501,2	Financement des activités de l'association dans le domaine de la propriété intellectuelle.
Avril 2025	Swisscontact – Fondation Suisse pour la Coopération technique -Zurich	80 000,000	282 087,450	Financement des activités de l'association dans le domaine de la formation professionnelle.
		5 000,000	17 630,470	Financement des activités de l'association dans le domaine de la promotion des exportations.
		45 000,000	158 674,190	Financement des activités des projets mis en œuvre par Swisscontact.